COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MERCREDI 23 JANVIER 2019 20H

_____

Présents : **Guy PANOUILLOT** (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS/Volley-ball blancois) ; **Hubert WELTER** (Secrétaire OMS/Club des dauphins) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA** (Trésorier OMS) ; **Philippe PASQUIERS** (Membre/Responsable commissions installations sportives et subventions de fonctionnement) ; **Didier CIRET** (Maire-adjoint chargé des sports/Club de plongée) ; **Georges MARTINO** (Conseiller municipal/VCB) ; **Annick GOMBERT** (Maire du Blanc/Conseillère régionale) ; **Danie BUSZ** (Boule sportive blancoise) ; **Lionel CARTIER** (Association 42km195) ; **Stéphanie RIBOTON** (EFP Le Blanc) ; **Didier INGREMEAU** (Club modéliste blancois) ; **Didier TRICOCHE** (Amis cyclos blancois) ; **Nathalie TETE** (USB football) ; **Yannick CAIGNARD** (Volant blancois) ; **Gilles CAMARD et Marc DEVAUX** (Billard club blancois) ; **Nathalie CORBEAU et Michel BRUNET** (Hand-ball club Le Blanc) ; **Alain CORDE** (Association Golf des rosiers) ; **Philippe BIDAN** (Pétanque blancoise) ; **Jean-Luc FRANCOIS** (CSLG) ; **Marc RODET** (Tir sportif blancois) ; **Françoise PERROT** (Conseillère départementale) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages blancois) ; **Claudine CAUMON** (Fitness Form) ; **Mélanie BLANCHET, Mrs RIBEIRO et DEMIOT** (Association blancoise de horse-ball) ; **Pauline MARTIN** (Canoë kayak club Le Blanc) ; **Aurélie HELESBEUX et M. MOUTOUSSAMY** (Judo club blancois) ; **Cyrille BAPTISTE** (AS Lycée Pasteur/Le Blanc Athlétisme) ; **Gaëlle COROLLER** (Association Jeanne d'Arc) ; **Jérémy DESSENON** (CERB) ; **Jérémy BOSTON** (ASSG basketball) ; **Alain PERREARD** (Conseiller municipal / Commission sports / Brenne savates) ; **Francis TREMBLAIS** (Tennis de table Brenne Le Blanc) ; **Coralie ROBILLARD** (Principale Adjointe Collège les Ménigouttes) ; **Carole BODIN** (commission aide formation diplômante) ; **Jean-François GRANGENEUVE** (Employé territorial ville Le Blanc) ; **Brigitte BISSON** (correspondante NR) ; **Bruno SOULET** (Responsable CMS) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : ***Sandrine COTTON*** (Sous Préfète du Blanc) ; ***M. FOURY*** (Directeur de la DDCSPP 36) ; ***Bruno SOULET*** (Responsable CMS) excusé pour son retard ; ***Etienne BUCHMANN*** (Conseiller municipal / Commission sports / Commission remise des récompenses OMS) ; ***Jacky FAURE*** (Président Association de Gestion de la Base de Plein Air du Blanc) ; ***Daniel LABLANCHE*** (Président CAR.G.A.C. Rando) ; ***Nelly TARLIER*** (Présidente Association Lycée Pasteur au Galop) ; ***Samuel SAUDRAIS*** (Président du Club des Dauphins) représenté par Hubert WELTER ; ***Ecole Française de Parachutisme Le Blanc*** représentée par Stéphanie RIBOTON (secrétaire salariée) ; ***Robert BARTHE*** (vérificateur aux comptes) ; ***Bastien LACQUEMENT*** (Président Club de Plongée du Blanc) représenté par Didier CIRET ; ***Frédéric LHERONDEL*** (Président Volleyball Blancois) représenté par Robert VIEILLERIBIERE.

Absents : *Gérard BLONDEAU (Conseiller départemental) ; Mme Frédérique VRIGNAT (Conseillère municipale / commission sports) ; Aïkido dojo Le Blanc ; AS collège Sainte Anne ; Compagnie Le Blanc Archer ; AAPPMA Le Nénuphar ; Rallye Team Blancois ; Roller Club Blancois ; Rugby Club Blancois ; Association Equestre l'Epineau Le Blanc ; Tennis club blancois ; Martial MILLIN (commission subvention de fonctionnement) ; C.A.S. de la ville du Blanc ; Centre culturel du Blanc ; Dominique JACQUET (employé territorial ville Le Blanc).*

➢ Appel des clubs

La parole est donnée à Robert VIEILLERIBIERE qui procède à l'appel des clubs.
Guy PANOUILLOT explique que la date de l'assemblée générale a été changée à la demande de Mme le Maire : certaines personnes ne pouvant pas se libérer, sont excusées.
Le rugby club blancois n'est pas représenté ce soir car cette association n'a plus le même fonctionnement qu'avant, en raison de la réglementation de la fédération qui impose beaucoup pour pouvoir fonctionner (plusieurs éducateurs pour entraîner et suivre une équipe de jeunes d'un certain niveau). De ce fait, l'association est en fusion avec Argenton sur Creuse.
Il relate que le tennis club blancois a changé 2 fois de présidente depuis la rentrée de septembre. Au vu de la non-présence de la nouvelle présidente élue récemment, il espère qu'elle n'a pas, elle aussi, démissionné.

Office Municipal des Sports Le Blanc

➢ Accueil des personnalités

Guy PANOUILLOT remercie pour leur présence Annick GOMBERT, maire du Blanc, Mme PERROT, conseillère départementale, Didier CIRET, maire-adjoint chargé des sports, les membres de la commission sport de la Municipalité Mrs MARTINO et PERREARD, les représentant(e)s des associations sportives, Mme BISSON, correspondante de la Nouvelle République et Jean-François GRANGENEUVE (agent territorial). Ce dernier explique qu'il représente l'interface entre les associations et les élus. Il invite les associations à contacter l'OMS en cas de problème, qui les lui retransmettra.

➢ Rapport moral et d'activités

Guy PANOUILLOT informe qu'il va commencer par le rapport d'activités. Le rapport moral sera annoncé à la fin.

- ***Commission de répartition des installations sportives municipales***

La parole est donnée à Philippe PASQUIERS, responsable de cette commission.
Il est précisé aux associations qu'il ne faut pas oublier de compléter les feuilles de présence qu'il y a dans chaque installation sportive. Cela est très important. Il y a eu un problème le week-end dernier au gymnase Jean Moulin où les lumières sont restées allumées. Le dernier utilisateur ne s'est pas inscrit sur la feuille de présence.
Guy PANOUILLOT rappelle que cela est dit à chaque comité directeur et à chaque assemblée générale : les associations doivent remplir les feuilles. Il ajoute que le gymnase est resté allumé le samedi jusqu'au dimanche matin, les locaux de stockage du matériel sont restés ouverts. Un courrier a été envoyé aux derniers utilisateurs notés sur la feuille de présence : CERB et ASSG Basket. Or, il s'agissait d'une association qui ne s'était pas inscrite. L'OMS a fini par savoir de qui il s'agissait. Il est indiqué à Jérémy DESSENON que ce courrier n'est pas une accusation. Il s'agit d'un rappel. Ce dernier intervient en expliquant qu'il était désagréable et infantilisant de recevoir ce genre de courrier en sachant que de son côté, il avait tout vérifié et qu'il était le premier à demander que les locaux de stockage de matériel soient fermés par des cadenas.
Le Président de l'OMS explique que l'USB Foot a utilisé l'installation sportive et ne s'est pas noté sur la feuille de présence. De ce fait, l'OMS a envoyé un mail aux derniers utilisateurs. N'est-ce pas infantilisant de devoir toujours effectuer des rappels à chacun pour les mêmes choses ?
Il lui semble également qu'au dernier comité directeur, il y avait déjà eu des soucis par rapport aux stades qui restaient allumés et ouverts. Il demande à Mme TETE, trésorière de l'USB foot, qu'un rappel soit fait auprès des dirigeants de l'association.
Philippe PASQUIERS rappelle qu'il faut également respecter les dates-butoirs pour la réservation des créneaux pour les petites vacances scolaires. S'il y a utilisation sauvage des installations sportives, il a été décidé conjointement avec la Municipalité qu'il y aurait une sanction. Il sera interdit aux associations responsables, d'utiliser les installations sportives pendant toutes les petites vacances scolaires.
Le courrier pour les réservations des installations est envoyé par mail au président, au secrétaire et au trésorier de chaque association concernée. Guy PANOUILLOT souligne que lors des utilisations sauvages, les associations présentes ne sont pas couvertes par l'assurance.

Travaux gymnase Pasteur :
Philippe PASQUIERS relate que l'OMS n'a pas eu de confirmation si les travaux auront bien lieu ou non. En théorie, ils devraient avoir lieu vers les vacances de Pâques.
Annick GOMBERT, Marie du Blanc, annonce qu'à priori les travaux débuteraient au moment des vacances de Pâques.
L'association Jeanne d'Arc aura besoin de créneaux qu'en mai car en juin, elle utilisera la bulle.
Philippe PASQUIERS informe qu'une réunion sera programmée début avril pour réaliser la répartition des créneaux pour ajouter les utilisateurs du gymnase Pasteur sur les installations sportives municipales.
Cyrille BAPTISTE signale que le Lycée avait fait en sorte de ne pas prendre de créneaux sur cette installation pour éviter des désagréments supplémentaires.
Guy PANOUILLOT indique que selon ce qui avait été dit et si tout se passe bien, le gymnase serait opérationnel début septembre.

Pénalité absence réunion répartition installations sportives :
Lors de l'assemblée générale de l'OMS en février 2018, une question a été posée par rapport au montant de la pénalité (100€) suite à l'absence d'un représentant du club de volley à la réunion de répartition des installations sportives.

Office Municipal des Sports Le Blanc

En cas d'absents, l'OMS est obligé de refaire une réunion.
L'ordre des réunions de répartition est rappelé : les établissements secondaires (lycée/collèges), les associations sportives, les écoles primaires blancoises et enfin les écoles primaires extérieures.
Proposition pénalité : 10% de la subvention de fonctionnement avec un plafond à 100€.
Proposition soumise au vote de l'assemblée :
Contre : 0
Abstention : 1 (tir sportif blancois)
Proposition votée à la majorité.
Pénalité applicable à compter du mois de juin 2019.

Guy PANOUILLOT demande à Mme ROBILLARD, principale adjointe du collège les Ménigouttes, si les protections futsal ont été installées ?
Mme ROBILLARD relate que les protections amovibles sont installées et retirées pour chaque créneau futsal.

- ***Commission des subventions de fonctionnement***

Philippe PASQUIERS est responsable de cette commission, aidé par Martial MILLIN et Jean-Emmanuel FRONTERA.
La parole est donnée à Philippe PASQUIERS.
Pour 2020, la prise en charge des déplacements disparaît complètement. Les subventions seront calculées en fonction du nombre de licenciés, de jeunes et du niveau de pratique. Il sera exigé des documents officiels pour le niveau de pratique. Les membres de la commission seront intransigeants.
Guy PANOUILLOT souhaite rappeler que la prise en charge des déplacements a été réduite sur 2 ans, pour ensuite disparaître. Il rappelle que dorénavant les critères sont les licenciés (les jeunes sont majorés) et le niveau de pratique. Il y a quatre niveaux de pratique (local, départemental, régional, national/championnat de France).
Aurélie HELESBEUX, Trésorière du Judo club blancois, demande comment cela se passe pour justifier les compétitions non officielles ?
Philippe PASQUIERS répond qu'il a été voté en assemblée générale que seules les compétitions officielles sont prises en compte.
Pour le tennis de table, le niveau de pratique des joueurs en équipe devra être justifié par la présentation du calendrier officiel et des feuilles de match.
M. BIDAN, secrétaire de la pétanque blancoise, demande à quoi correspond le niveau local ? Il est répondu qu'il s'agit du niveau qui regroupe tous les licenciés du club qui n'effectuent pas de compétition officielle ou qui participent à un concours de niveau local.

Guy PANOUILLOT annonce que théoriquement, toutes les associations ont eu une subvention plus importante que l'année précédente.

Dossiers CERFA :
Toutes les associations bénéficiant d'une subvention de fonctionnement ont dû compléter deux dossiers CERFA.
Une réunion a été effectuée pour aider les associations à remplir ces documents. Le Président de l'OMS reconnaît que les documents ne sont pas très explicites (tableau de synthèse = budget saison écoulée ; budget de l'association = budget prévisionnel).
Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être équilibré. Sur ce document (document CERFA association n°05, budget de l'association), il y a une ligne excédent/déficit : il ne faut pas la compléter. Il n'y en a pas de déficit ou de bénéfice puisqu'il s'agit d'un budget prévisionnel.
Or, sur le document du budget de la saison écoulé (document CERFA association n°02, tableau de synthèse), cette ligne n'existe pas mais il faut faire apparaître le déficit ou le bénéfice.
Il est signalé que Nelly NOUMET a dû réaliser tous les totaux.
Ce dossier est obligatoire depuis 2 ans. L'année prochaine, une feuille supplémentaire accompagnera les dossiers où chaque association devra noter si le compte de résultat est en excédent ou en déficit, ainsi que ses disponibilités financières. Cela est également demandé dans le dossier FAR.
Guy PANOUILLOT explique qu'il a regardé l'ensemble des dossiers. Il a remarqué qu'il y avait peu d'associations déficitaires et qu'au contraire, il y avait plusieurs associations qui étaient en excédent. Il stipule qu'il est important pour les associations ayant des salariés, d'avoir un fond de roulement conséquent.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Il est demandé si les associations ont eu des difficultés à compléter les dossiers ? Mme COROLLER signale que cela a été le cas. Le dossier devrait être prêt pour la semaine prochaine. Le Président de l'OMS rappelle que le dossier devait déjà être prêt pour cette semaine.

Didier CIRET intervient sur ce sujet et relate que la date-butoir du dépôt des dossiers était le 10 janvier dernier en Mairie. Nelly NOUMET est remerciée pour l'important travail de vérification qu'elle a effectué avant le dépôt de ces dossiers en Mairie.
A ce jour, un dossier n'est pas complet. Il rappelle que déjà l'année dernière il avait été compliqué d'avoir ce dossier. Il est donc exigé que celui-ci soit transmis pour vendredi, dernier délai. S'il n'est pas transmis à cette date, il y aura pénalité. Didier CIRET ajoute qu'il ne souhaite pas « courir » comme l'année passée où l'association ne l'a transmis qu'en octobre ou novembre 2018 malgré plusieurs relances par téléphone (restées sans réponse).
Annick GOMBERT stipule qu'il est impératif de respecter les dates. Pour ceux que ne les respectent pas, il n'y aura pas de subvention.

Guy PANOUILLOT annonce qu'il y aura probablement une autre réunion en 2019 pour aider les associations à compléter les dossiers. En ayant discuté avec Didier CIRET, il suggère qu'elle soit ouverte aux autres associations blancoises. Ceci est à revoir.

- ***Commission aide à la formation diplômante***

Responsable de la commission : Carole BODIN.
Une réunion a eu lieu en mars 2018 et le 17 janvier 2019.
Cette commission a pour but d'aider financièrement les formations d'éducateurs sportifs, d'arbitre, etc… et non d'un stage technique. Un formulaire simple est à compléter.
Le Président de l'OMS indique qu'une modification a été apportée dans ce formulaire. Les déplacements n'étant plus pris en charge par la commission de subventions de fonctionnement, il a été décidé qu'ils seraient pris en charge à hauteur de 0,12€ du kilomètre (tarif identique au mini-bus) en privilégiant le covoiturage lorsque plusieurs personnes effectuent la même formation.
Pour une formation réalisée par 3 personnes avec un déplacement de 100 kms :
- s'il y a covoiturage : 1 voiture avec les 3 personnes : 12€ seront versés pour les 100kms
- si chaque personne utilise sa voiture : les 12€ seront partagés en trois (4€x3).

L'aide à la formation diplômante est ouverte à toutes les associations adhérentes à l'OMS.

Francis TREMBLAIS, président du tennis de table Brenne Le Blanc, constate que 0,12€ par kilomètre c'est peu par rapport au tarif des impôts. Il suggère l'utilisation du mini-bus qui serait plus rentable.

Joëlle BRUNET, présidente de l'association les attelages blancois, demande comment cela se passe lorsque les frais pédagogiques sont pris en charge par la fédération et qu'il n'y a que les frais de déplacements à charge ?
Guy PANOUILLOT répond qu'il est possible de déposer un dossier malgré tout. La commission l'étudiera.
Il est rappelé que le montant des frais pédagogiques doivent être d'au minimum de 50€ par formation.

- ***Dossier FAR (Conseil Départemental) : Intervention de Françoise PERROT, conseillère départementale***

Le Président de l'OMS donne la parole à Françoise PERROT, conseillère départementale, au sujet du dossier FAR.
Mme PERROT informe qu'il n'y a rien de changé. Elle est confrontée au même problème que l'OMS ou la Municipalité : les dossiers ne sont pas complets, ou la date-butoir n'est pas respectée. Il faut relancer pour obtenir les informations manquantes.
Elle ajoute que les dossiers seront dématérialisés. La date-butoir devra impérativement être respectée car il sera plus difficile d'accepter un dossier après cette date.
Quatorze associations de l'OMS ont fait une demande de subvention au Conseil Départemental. Les subventions vont de 150 à 1 000€ pour certaines associations.
Mme PERROT ajoute que sur le canton, il a été attribué une subvention de 2 000€ à une association de Martizay.
Guy PANOUILLOT demande s'il y a des associations qui ont obtenu 1 000 euros de subvention par ce biais ?
Il semblerait que le tennis de table Brenne Le Blanc ait eu 1 000 euros de subvention.
Mme PERROT explique que certains clubs peuvent avoir plus car ne demandent pas tous les ans. En général, ces demandes sont bien spécifiques (ex : aéroclub => changement d'un moteur d'avion ; club de plongée => achat de matériel).

Office Municipal des Sports Le Blanc

- ***Mini-bus***

L'OMS a acheté le mini-bus grâce à une subvention de la ville et à ses fonds propres.
Il est rappelé qu'à chaque changement de président, la convention est à signer.
Les publicités ne sont toujours pas retirées du véhicule. En théorie, l'OMS n'est pas informé qu'elles étaient à retirer.
Didier CIRET indique qu'il n'y a pas eu de convention avec l'OMS lors de la vente spécifiant cette clause.
Annick GOMBERT demande quelle est la matière des publicités ? et qu'en fonction de celle-ci, cela peut être retiré facilement. Guy PANOUILLOT répond qu'il s'agit d'autocollants. Didier CIRET ajoute que cela ne peut pas se faire simplement. Il faut aller voir un professionnel. Maintenant, il faut attendre le printemps, quand il fera beau.
Michel BRUNET, secrétaire du hand-ball club Le Blanc, demande s'il n'est pas possible de garder les publicités et de faire payer une petite participation aux annonceurs ?
Le Président de l'OMS explique qu'il n'est pas possible de les garder car les publicités sont la propriété de VISIOCOM.
Le minibus de l'USB Football n'a pas encore de publicité. Celui du club des dauphins en a quelques unes.

A priori, le nettoyage intérieur et le plein de carburant sont effectués correctement par les utilisateurs.

- ***Remise des récompenses***

La remise des récompenses de l'OMS aura lieu vendredi 1 mars 2019 à 18h30 au gymnase Jean Moulin. Les utilisateurs habituels ont été prévenus que l'installation ne sera pas disponible ce soir là.
La commission est actuellement composée de Mrs CIRET, BUCHMANN et PANOUILLOT.
Le Président de l'OMS demande si une personne souhaiterait entrer dans la commission ? Michel BRUNET se porte volontaire pour entrer dans cette commission.
Les membres de cette commission se réunissent le lundi 4 février 2019 à 17h.
Remise des récompenses de l'OMS :
- proposition des sportifs et bénévoles par les associations,
- étude des propositions par la commission,
- courrier avec le nom des personnes retenues transmis aux associations concernées.

Il est demandé à ce que les récipiendaires soient présents et qu'ils soient accompagnés par au moins un membre du bureau de l'association à laquelle ils appartiennent.

Comité des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Indre :
L'OMS envoie à ce comité, un certain nombre de propositions (noms et palmarès) chaque année. Il y a deux « promotions » par an : une en janvier et une en juillet. Il est précisé que l'OMS n'a aucun pouvoir de décision sur ces récompenses.
Cette année, plusieurs personnes vont recevoir une récompense le 25 janvier prochain :
Lettres de félicitations : Bruno MAUDOUIT et Cécile PRADAUD (attelages blancois), Samuel SAUDRAIS (club des dauphins), Jérémy DESSENON (club d'escalade de la région blancoise) Nathalie CORBEAU (handball club Le Blanc),…
Médaille de bronze : Geneviève DAVID.
Seule Mme DAVID sera présente à la remise des récompenses du comité des médaillés.

Ces récompenses seront également remises le vendredi 1 mars 2019 au Blanc.
Mme BRUNET informe que M. MAUDOUIT risque d'être absent le 1/03 et stipule qu'elle pourra le représenter. Jérémy DESSENON relate qu'il ne sera pas présent puisqu'il y a l'assemblée générale du comité de l'Indre d'escalade ce même soir. Le Président de l'OMS stipule que cette récompense pourra lui être remise à un autre moment.

Guy PANOUILLOT rappelle que lors du comité directeur du mois de mai 2018, les associations présentes avaient complété un document demandant de proposer des bénévoles. L'OMS en a pris compte et a retenu plusieurs personnes.
Pour proposer ces personnes, l'OMS a besoin d'informations pour que chaque dossier soit instruit. Les associations sont contactées pour obtenir les informations demandées car l'OMS ne connaît pas le palmarès de chacun. Sans information, il n'est pas possible de proposer les bénévoles. Il y a pourtant des personnes qui méritent d'être reconnues.

Office Municipal des Sports Le Blanc

- ***Maison des sports***

Le Président de l'OMS rappelle aux utilisateurs de la salle de réunion Yves Barbé, qu'il faut laisser les chaises en place.

Fréquentation : Tous les chiffres ne seront pas cités (nombre d'appels téléphoniques reçus, nombre de messages sur le répondeur, nombre de mails envoyés et reçus).
Visites : 2 240.

- Site internet : 4 000 visiteurs en 2018.

- 56 utilisations de la salle de réunion Yves Barbé. Il est précisé que les utilisateurs doivent emmener leurs bouteilles et faire un peu de nettoyage si la salle a été beaucoup salie.

- ***Forum des associations 2019***

Le prochain forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre 2019.
14 associations ont retourné la fiche bilan sur une cinquantaine d'associations participantes au Forum 2018 : Guy PANOUILLOT indique qu'il ne doit pas y avoir de problème dans l'organisation.

- ***Travaux***

La parole est donnée à Didier CIRET, maire-adjoint chargé des sports. Plusieurs travaux avaient été évoqués lors du dernier comité directeur. Il reste deux travaux à réaliser pour 2018 :
- dojo : la porte d'entrée sécurisée est commandée (porte sur mesure d'un certain coût) ;
- gymnase des Ménigouttes : l'éclairage extérieur pour le parking devrait être réalisé d'ici 2 ou 3 semaines. Il y a un problème sur le poste électrique en bas. C'est ERDF qui gère le problème.

Pour le budget 2019 :
Il y a des choses incontournables à réaliser.
- *Piscine des Ménigouttes :* réfection des vestiaires ; local matériel situé près du bassin (rappel : accès interdit aux utilisateurs car stockage de chlore) : porte à changer suite au passage de la commission de sécurité (porte sécurisée ; coût 2 500€) ; changement des 4 lignes d'eau (2 000€) car câbles usés. Ces lignes d'eau sont devenues dangereuses pour les utilisateurs (blessures).
- Souhait d'inscription au budget proposés à Mme le Maire et à étudier en fonction des disponibilités financières :
Les deux portes de sortie de secours du gymnase des Ménigouttes ne ferment plus correctement. Elles peuvent être ouvertes facilement de l'extérieur. De plus, il y a une grosse perdition de chaleur par ces portes. Le coût de deux nouvelles portes sécurisées s'élève à 18 000€.
- *Priorités définies par l'OMS :* les deux courts de tennis ont plus de 40 ans. Ils sont dans un état minable. Il n'est plus possible de jouer dessus. Le coût pour une réfection complète (décapage du sol, entourages refaits) a été évalué à 75 000€ pour les deux courts par la société Envirosport (société en charge de la réalisation des deux courts couverts). Il y aurait probablement la possibilité d'obtenir 35% de subvention du département s'il y a mise à disposition aux collégiens.
Il y a toujours des problèmes d'éclairage dans l'ancien court couvert. Le changement de l'éclairage coûterait 18 000€ (éclairage à LED).
- *Stands de tir :* la mise aux normes de l'assainissement est à effectuer (financement sur budget annexe ou assainissement).
- *Mur d'escalade (gymnase Jean Moulin) :* Didier CIRET précise que l'amélioration du mur d'escalade ne sera pas oubliée mais ne pourra pas être réalisée en 2019.
- *Plan d'entretien des stades :* Il a été investi un peu plus de 10 000 euros pour l'entretien du stade des Ménigouttes en 2018 (carottage, etc…). Il est rappelé que le fonctionnement mis en place est pour préserver un maximum les pelouses afin de les garder en état. Il est spécifié qu'une nouvelle pelouse coûte entre 130 et 140 000 euros pour un stade.
Il est rappelé qu'en juillet et en août, il n'y aura aucun match (amical ou non) sur le stade des Ménigouttes.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Cyrille BAPTISTE, président Le Blanc Athlétisme, demande ce qu'il advient du projet de travaux pour le virage de la piste ?
Didier CIRET répond que le dossier, suite aux malfaçons, est toujours en cours. La société Eurovia et la société Envirosport sont en conflit. La situation n'avance pas.
Lionel CARTIER s'étonne que la ville continue à faire confiance à Eurovia pour différents travaux. Il ajoute que la veille au soir, il se serait cru en Brenne avec toute cette eau accumulée dans ce virage.
Didier CIRET informe qu'Eurovia a fait appel à la société Envirosport comme prestataire pour le revêtement de sol. Il stipule que c'est la demi-lune qui pose problème car pour le reste de la piste, l'eau s'évacue bien. Il ajoute que malgré tout, cette piste rend bien service aux associations utilisatrices.
La société Envirosport avait fait une proposition à la Municipalité : qu'elle participe financièrement à la réfection. Il a été répondu qu'il était hors de question que la Municipalité participe financièrement à la réfection de la demi-lune même à hauteur de 50%.

- ***Communication***

Revue Le Blanc Sports :
- Le Blanc Sports n°38 : calendrier des manifestations (parution janvier 2018).
- Le Blanc Sports n°39 et n°40 : résumé des associations.
- Le calendrier des manifestations 2019 a été distribué en janvier. Si les associations ne transmettent pas les informations dans les temps, elles n'apparaitront pas sur le calendrier.

Annuaire des sports :
La parution a lieu début septembre. Guy PANOUILLOT explique que les informations sont demandées à chaque association. Si elles ne répondent pas, il a décidé qu'il serait noté « Renseignements non fournis ».

- ***Représentation***

Guy PANOUILLOT relate qu'il a été invité à plusieurs assemblées générales et manifestations sportives des associations. Il essaie d'être présent à chaque fois que cela est possible aux assemblées générales. Il arrive parfois qu'il y ait deux assemblées générales le même soir (à titre d'exemple : ce jour, l'assemblée générale du CARGAC a eu lieu. Il n'était pas possible d'être présent puisqu'il y avait également l'assemblée générale de l'OMS.). Le Président de l'OMS a été représenté par Philippe PASQUIERS, Robert VIEILLERIBIERE, Bruno SOULET et Jean-Emmanuel FRONTERA.
Il y a encore des associations qui n'invitent pas l'OMS. C'est regrettable. L'OMS est là pour aider et non pour embêter les associations.

- ***Rapport financier***

La parole est donnée à Jean-Emmanuel FRONTERA, trésorier.

Les saisies des écritures comptables de l'Office Municipal des Sports ont été réalisées informatiquement par M. Jean-Emmanuel FRONTERA, trésorier de l'association.
Les comptes de l'Office Municipal des Sports ont été vérifiés le mardi 15 janvier 2019 par Mrs Robert BARTHE et Guy PANOUILLOT et Madame Nelly NOUMET, secrétaire de la Maison des Sports.
Les comptes de l'OMS sont consultables à la Maison des Sports.

Le rapport financier annoncé lors de l'Assemblée Générale peut être consulté à la Maison des Sports.

- ***Statistiques des licenciés***

Saison 2017-2018 : 4 338 licenciés
+18 ans : 778 blancois ; 1 276 extérieurs
-18 ans : 628 blancois ; 690 extérieurs.

Saison 2016-2017 : 3 462 licenciés.

Office Municipal des Sports Le Blanc

- ***Election du tiers sortant du Comité Directeur de l'OMS***

Guy PANOUILLOT rappelle que chaque année, un tiers des associations et personnes sont sortantes. Il fait la lecture des associations sortantes et demande si elles souhaitent « repartir » pour trois ans :
Amis Cyclos Blancois ; Club Modéliste Blancois ; Association Equestre l'Epineau Le Blanc (en sommeil) ; Association de Gestion de la Base de Plein Air ; Canoë Kayak Club Le Blanc ; Judo Club Blancois ; Rallye Team Blancois (en sommeil) ; Rugby Club Blancois (en sommeil) ; USB Football ; CARGAC Rando.

Lecture des personnes sortantes :
Philippe PASQUIERS ; Carole BODIN ; Claude GOUDIN.

Toutes les associations et personnes se représentent.
Vote : Contre =0 ; Abstention = 0. Adoptés à l'unanimité.

L'Association Equestre l'Epineau Le Blanc et Claude GOUDIN ne donnent aucune nouvelle mais l'OMS ne peut pas les radier.
Les associations en sommeil (qui ne donnent plus de nouvelles depuis plusieurs années) reçoivent toujours les mails, etc… mais ne répondent pas. Le Président de l'OMS stipule qu'il faut un courrier de demande de radiation pour que cette dernière soit prise en compte et votée à l'assemblée générale.
Il est proposé que les associations ne donnant plus de nouvelle depuis 5 ans, soient radiées. Pour cela, l'OMS devra apporter une modification dans ses statuts.
Plusieurs personnes dans l'assemblée pensent que le délai de 5 ans est trop long, et proposent 3 ans.
Guy PANOUILLOT propose donc au vote que les associations ne donnant plus de nouvelle pendant 3 ans, soient radiées.
Vote : Contre =0 ; Abstention = 0.
Proposition Adoptée à l'unanimité.

Si les statuts le permettent, la radiation des associations aura lieu au bout de 3 ans. Sinon, les statuts devront être modifiés. Une assemblée générale extraordinaire devra être réalisée avant la prochaine assemblée générale ordinaire de l'OMS (2020).

- ***Vote du rapport d'activités et du rapport financier de l'OMS***

Rapport d'activités : 0 contre, 0 abstention. Rapport moral adopté à l'unanimité.
Rapport financier : 0 contre, 0 abstention. Rapport financier adopté à l'unanimité.

- ***Election du bureau de l'OMS***

Guy PANOUILLOT stipule que cela fait plus d'un an qu'il a annoncé son arrêt de la fonction de président de l'OMS. Il demande aux personnes présentes à cette assemblée, s'il y en a qui souhaitent entrer dans le bureau de l'OMS ? Aucun bénévole ne se porte volontaire.
Le Président de l'OMS relate un certain nombre de points :
- l'OMS a eu 50 ans en 2018 (non fêtés car les 40 ans ont été fêtés en 2009) ;
- il est président depuis 2003 ;
- dans beaucoup de villes, les clubs omnisports (gros clubs) demandent des subventions en Mairie et les plus petits clubs n'ont plus rien. L'OMS a essayé d'unifier : les critères des subventions de fonctionnement sont définis par les sportifs, la répartition des installations sportives est effectuée par les sportifs. Les infrastructures sont choisies par les sportifs via une commission infrastructures. ;
- le Centre Médico Sportif est le seul du département. Depuis 2003, 5 600 visites ont été effectuées. ;
- commission aide à la formation diplômante : depuis 2003, environ 150 personnes ont été aidées pour un montant total de 20 000€.

Guy PANOUILLOT explique qu'il a été voir Mme le Maire pour l'informer de son intention d'arrêter la présidence et pour lui demander ce que deviendra l'OMS s'il n'y a plus de président ?
Il y a quelques années, Alain PASQUER avait dit lors de sa présence à l'un des derniers comités directeurs de l'OMS auquel il avait assisté, qu'il n'y avait plus de secrétariat sport à la Mairie et que tout était fait à l'OMS.
Il réitère sa demande : Qui souhaite entrer dans le bureau de l'OMS ? Aucune réponse.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Le Président de l'OMS est prêt à rester encore une année pour aider la personne volontaire. Il relate qu'il a contacté un certain nombre de personnes mais que la réponse a été négative.

Annick GOMBERT, maire du Blanc, prend la parole. Elle remercie Guy PANOUILLOT pour tout le travail effectué durant ses 15 années de présidence.
L'OMS a réalisé un travail remarquable et essentiel pour les sportifs, pour les installations sportives (suivi journalier des utilisations et des problèmes retransmis à la Municipalité). Il a un rôle indispensable à la Mairie et aux sportifs. Il faut qu'il y ait une personne du milieu sportif qui se sente concernée voire deux personnes qui se mobilisent pour la succession.

Guy PANOUILLOT ajoute que l'OMS est indispensable aux sportifs et aussi à la Mairie. Il pose clairement la question : est-ce que la Mairie se rend compte du travail qui est réalisé à l'OMS ?
Il y a un énorme travail pour la gestion des installations sportives. Nelly NOUMET ne passe pas une journée sans devoir les gérer. Cela représente les ¾ de son temps de travail.
Il y a aussi le minibus. Les différentes commissions subventions de fonctionnement, aide formation diplômante, récompenses sont composées d'un responsable et de plusieurs autres bénévoles.
Le Président de l'OMS est prêt à aider pendant une année mais veut laisser sa place. « Il faut que ça change, que ça tourne. »
Il ajoute qu'il est possible d'entrer au bureau sans pour autant prendre la fonction de président mais pour prendre une responsabilité.

N'ayant aucun retour de la part de l'assemblée, Guy PANOUILLOT informe qu'il prendra sa décision jeudi (24/01/19) s'il y aura une assemblée générale extraordinaire prochainement ou non. Il ajoute que « s'il n'y a plus d'OMS, il n'y aura plus d'OMS. »

Annick GOMBERT insiste en disant que la Mairie va perdre beaucoup mais aussi tous les sportifs.

Francis TREMBLAIS se propose pour entrer dans le bureau de l'OMS mais précise que ce n'est pas pour prendre la fonction de président. Il espère que d'autres personnes le suivront dans cette démarche.
Le Président de l'OMS suggère qu'il serait bien que l'OMS soit géré par une Présidente ce qui n'a pas été le cas jusque là. Il relate qu'actuellement il y a plusieurs femmes présidentes d'associations sportives (TCB, Attelages blancois, AJA, ACB, BSB, hand-ball, …)

Vote :
Contre = 0 ; Abstention = 0. Entrée au bureau votée à l'unanimité.
Francis TREMBLAIS fait partie du bureau de l'OMS à compter de ce soir suite au vote de l'assemblée.

Arrivée de Bruno SOULET à 21h20.
Le Président de l'OMS lui laisse la parole pour la partie Centre Médico Sportif.

- ***Centre Médico Sportif***

Bruno SOULET, responsable du CMS, prend la parole. il présente ses excuses à l'assemblée pour son arrivée tardive. En raison du changement de date de l'assemblée générale, cela a été plus compliqué.
Le fonctionnement du CMS était le même qu'en 2017 : ouverture en septembre et en octobre 2018. Les séances ont eu lieu le mercredi après-midi, le jeudi après-midi et certains samedis matins. Il y a eu quelques séances complètes et quelques séances qui l'ont été beaucoup moins. Il précise qu'il n'a pas les chiffres mais que le nouveau fonctionnement a été mis en place avec des plages horaires plus importantes afin de satisfaire un maximum de sportifs dans les deux premiers mois de la saison sportive. Il a été surpris que plusieurs samedis matins n'aient pas été « utilisés » ainsi que certains jeudis après-midis qui n'étaient pas complets. Il a l'impression que les gens préfèrent voir leur médecin traitant afin d'avoir le choix dans les jours et les horaires.
Guy PANOUILLOT intervient en signalant qu'il y a un point positif : il n'y a eu que 3 absents.
Il y a eu 204 visites effectuées en 2018 contre 243 en 2017.
Bruno SOULET précise qu'en 2019, il ne sait pas comment va évoluer la fréquentation du CMS ? par rapport à la validité de 3 ans du certificat médical. Il ne peut pas se prononcer : cela est difficile à évaluer selon les fédérations. C'est très disparate.

Office Municipal des Sports Le Blanc

➢ Intervention d'Annick GOMBERT, maire du Blanc et conseillère régionale

Mme le Maire transmet ses remerciements à tous (sportifs, bénévoles, personnel) pour tout le travail effectué en faveur du sport, en faveur du lien social qui est important, la diversité des sports dans la commune du Blanc.
Au vu du nombre de licenciés blancois et extérieurs, Le Blanc est un pôle attractif et répond à un réel besoin.
Il est important que chacun respecte les installations sportives. Ce respect est essentiel pour continuer à les faire fonctionner.
La Municipalité dégage un budget pour l'entretien des équipements mais est aussi obligée de faire des choix chaque année (voirie, bâtiments, etc...).
Annick GOMBERT insiste auprès de l'assemblée qu'il faut prendre soin des équipements sportifs et encourage tous les utilisateurs à continuer sur cette voie.
Elle remercie les sportifs de tous niveaux pour leur représentation de la ville du Blanc lors de leur participation aux compétitions.
Elle invite chacun à ne pas hésiter à faire remonter les doléances à l'OMS qui les transmettra à Didier CIRET ou à Jean-François GRANGENEUVE.

Annick GOMBERT, qui est aussi conseillère régionale, rappelle qu'il y a toujours la possibilité de réaliser un dossier CAP'ASSO (demande et renouvellement). Elle rappelle que pour obtenir une subvention d'investissement (matériel ou véhicule) de la région, et pour qu'elle soit accordée, il est obligatoire que chaque association ait l'accord de son comité régional.

Elle souhaite une bonne continuation à tous pour cette saison sportive et remercie Guy PANOUILLOT.

Mme PERROT n'ayant rien à ajouter, Guy PANOUILLOT reprend la parole.

Depuis 15 ans, l'OMS a toujours eu la confiance des différentes municipalités. L'OMS leur a fait confiance ce qui a permis d'avancer.
« L'OMS remercie la ville du Blanc avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, plus particulièrement M. Didier CIRET, Marie-Adjoint chargé des Sports et M. Georges MARTINO, Conseiller Municipal.
L'OMS remercie les Médecins du Centre Médico Sportif : Bruno SOULET et Nicolas DUTHOIT, pour leur collaboration au suivi des sportifs blancois.
Nous remercions également M. Robert BARTHE, vérificateur aux comptes, et tous les bénévoles qui gèrent les commissions.
Merci enfin à tous les dirigeants et bénévoles sportifs qui permettent aux blancois de pratiquer le sport de leur choix dans les meilleures conditions.
Je remercie également les deux secrétaires de la Maison des Sports qui effectuent un gros travail.
Permettez-moi enfin de vous souhaiter à tous au nom du Bureau de l'OMS, nos meilleurs vœux pour 2019.»

Le Président de l'OMS s'adresse à Mme BISSON, correspondante de la Nouvelle République, et lui demande de faire un appel, dans l'article qu'elle écrira, aux personnes intéressées d'entrer dans le bureau de l'OMS. Elles seront les bienvenues.

Guy PANOUILLOT invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.
Fin de la réunion à 21h30, suivie du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 28 janvier 2019
Le Président de l'OMS,

Guy PANOUILLOT.

Office Municipal des Sports Le Blanc